

## LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE EN FRANCE, QUELLE PLACE POUR LES CITOYENS ?

Espace Jean Dame

Le mercredi 24 avril 2013  
de 19h à 21h

Nombre de participants : 125

### Les questions traitées :

- Comment aller vers l'efficacité énergétique et la sobriété ? L'évolution des modes de vie, de production, de consommation, de transport ainsi que les services énergétiques nécessaires doit constituer un point de départ.
- Quelles trajectoires pour atteindre le mix énergétique en 2025 ? Quels types de scénarios possibles aux horizons 2030 et 2050, dans le respect des engagements climatiques de la France ?
- Quels choix en matière d'énergies renouvelables et de nouvelles technologies de l'énergie et quelle stratégie de développement industriel et territorial ?
- Quels coûts, quels bénéfices et quels financements de la transition énergétique ?

### Les thématiques traitées :

De nombreuses thématiques ont été traitées lors du débat participatif organisé par l'association Les amis d'Enercoop :

- le caractère limité de la ressource fossile ;
- la lutte nécessaire contre le changement climatique ;
- l'énorme potentiel des énergies renouvelables ;
- le coût et le financement de la transition énergétique ;
- la place essentielle du citoyen ;
- les moyens de sensibilisation à la transition énergétique et d'accompagnement à la maîtrise de la consommation d'énergie et à la production d'énergies renouvelables.

### Les acteurs présents :

Les intervenants conviés au débat du 24 avril ont été :

- Anne Bringault, Présidente de l'association Les amis d'Enercoop ;
- Yannick Régnier, Responsable "Territoires" du CLER ;
- Julien Robillard, Président du conseil d'administration d'Enercoop ;
- Ronan Dantec, Sénateur de Loire-Atlantique ;
- Alain Gras, Sociologue.

La conférence ayant été participative, le public était un intervenant à part entière. Ainsi, les 130 personnes présentes au débat ont pu exprimer leurs attentes, leurs interrogations et leurs propositions sur la transition énergétique.

## Les points de consensus et les motifs :

Les points de consensus sont les suivants :

- Un manque d'information, de sensibilisation et de mobilisation des citoyens. Leur principal moyen d'information est leur facture d'énergie.
- Faire des énergies renouvelables le nouveau pilier de la production d'énergie pour parvenir à un système 100% renouvelable d'ici 2050. Sur ce point il faut exploiter davantage les abondantes ressources d'énergie renouvelables dont bénéficie la France.
- Le fonctionnement du marché de l'énergie n'intègre pas assez les spécificités des énergies renouvelables ce qui rend difficile leur accès et leur démocratisation. Il est proposé d'accorder plus de poids aux collectivités locales et de responsabiliser les opérateurs devant les missions de service public comme l'obligation d'achat.
- Donner une place majeure à l'efficacité énergétique. Il faut davantage informer les individus sur ce point et accentuer les opérations de rénovation du bâti avec des solutions techniques et juridiques (exemple des copropriétés).
- Comparer les coûts du scénario tendanciel en prenant en compte toutes les externalités environnementales induites avec ceux des autres scénarios de transition. Il est proposé : d'arrêter les subventions accordées aux filières polluantes, d'appliquer le vrai prix de l'énergie, de se réorienter vers une fiscalité écologique afin d'encourager les comportements vertueux comme la consommation d'une énergie propre et de réapprendre la planification et l'investissement sur le long terme. Par ailleurs, il convient d'inciter les individus à participer davantage au financement de la transition en facilitant les conditions de l'investissement citoyen et participatif dans de nouveaux moyens de production exploitant des énergies renouvelables en privilégiant les circuits courts et locaux.
- Impliquer davantage les citoyens comme les collectivités locales dans la gouvernance de la transition. Il convient de privilégier l'échelon local en prévoyant : des dispositifs d'information et d'incitation à l'action à destination des citoyens, notamment par rapport à la maîtrise de la demande en énergie ; des compétences renforcées des collectivités pour un service public et local de l'énergie ; des mécanismes privilégiant le recours aux circuits-courts pour la gestion de l'énergie, comme l'investissement participatif dans des moyens de production renouvelable regroupant tous les acteurs d'un même territoire (collectivités, particuliers, professionnels).

## Les points de dissensus et les motifs :

Plus que des points de dissensus au sens propre, le débat s'est conclu en laissant en suspens un certain nombre de questions :

- Comment mobiliser davantage les citoyens dans la transition énergétique pour qu'ils se sentent des acteurs à part entière, alors que le secteur de l'énergie semble bien compliqué pour un profane ?
- Quelle imbrication des différents échelons de gouvernance (local, national, européen et international) ? La question de la transition énergétique de la France ne doit pas laisser de côté ses engagements au niveau européen ni la gouvernance mondiale contre le changement climatique.

